

**MISSION NATIONALE DE CONTROLE ET D'AUDIT
DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE
ANTENNE INTERREGIONALE DE PARIS**

ARRÊTÉ

portant modification de l'arrêté n°2011-226 du 09 novembre 2011
portant nomination des membres du conseil d'administration
de la Caisse d'allocations familiales d'Indre-et-Loire

**Le PREFET DE LA RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE
PRÉFET DU LOIRET
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 211-2, R. 211-1, D. 231-4 et D. 231-5 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu l'arrêté modifié n°2011-226 du 09 novembre 2011 portant nomination des membres du Conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales d'Indre-et-Loire ;

Vu la désignation formulée par le Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) ;

Sur proposition de la cheffe de l'antenne interrégionale de Paris de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

A R R Ê T E

Article 1^{er}

Le a) du point 2 de l'Annexe à l'arrêté n°2011-226 du 09 novembre 2011 susvisé, est modifié comme suit :

Représentants des employeurs

a) Mouvement des Entreprises de France (MEDEF)

TITULAIRE	Madame	Karine	PORCEDDA
TITULAIRE	Madame	Dominique	GRIMAUD
TITULAIRE	Monsieur	Nicolas	BONNINGUE
SUPPLEANT	Monsieur	Johan	ROUSSEAU
SUPPLEANT	Monsieur	Patrick	AOUSTET
SUPPLEANT	Monsieur	Jacques-Alexandre	LHOTELLIER

Article 2

Le secrétaire général pour les affaires régionales de la préfecture de la région d'Ile-de-France, la cheffe de l'antenne interrégionale de la Mission nationale de contrôle et

d'audit des organismes de sécurité sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région et de la préfecture de l'Indre-et-Loire.

Fait à Orléans, le 25 novembre 2015.

Pour le Préfet de région
et par délégation,
le Secrétaire général pour les
affaires régionales
Signé : Claude FLEUTIAUX

Arrêté n° 15.203 enregistré le 25 novembre 2015.